

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'EBREUIL**

Document déposé  
le

28 JAN. 2013

à la sous-préfecture  
de Montluçon

**SEANCE ORDINAIRE 22 JANVIER 2013**

<p>Membres en exercice 14 Présents 11 Votants 13</p> <p><u>Date de la convocation</u> <b>16/01/2013</b></p>	<p><b>LE VINGT DEUX JANVIER DEUX MIL TREIZE</b>, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'EBREUIL s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier DUBOISSET, Maire.</p> <p><u>PRESENTS</u> : Didier DUBOISSET, Alain PATURET, Marie-Claude BOUCHARD, Georges BERTHELOT, Catherine CHARMANT, Madeleine MARQUE, Annie DELIC, Stéphane COPPIN, Roger TOUVERON, François RAY, Sylvain CONDUCHÉ</p> <p><u>POUVOIRS</u> : Michel BONNEFILLE à Didier DUBOISSET Françoise POTHIER à Annie DELIC</p> <p><u>ABSENTE excusée</u> : Michèle DEFOSSE</p>
---	---

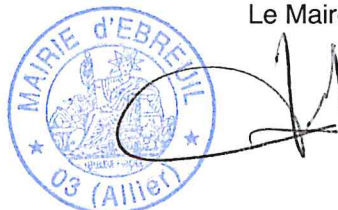
**2013-09 : OBJET : CIMETIERE COMMUNAL  
- tarifs des concessions**

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs des concessions au cimetière en vigueur depuis 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide de fixer les tarifs des concessions au cimetière communal **à compter du 1<sup>er</sup> février 2013**, comme suit :

Durée de la concession	Type de concessions	Tarif au m <sup>2</sup>	TARIFS
<b>30 ans</b>	simple	<b>50 €</b>	<b>144 €</b>
	double		<b>288 €</b>
<b>50 ans</b>	simple	<b>150 €</b>	<b>432 €</b>
	double		<b>864 €</b>

Pour extrait conforme  
Le Maire,



# DÉLIBÉRATIONS

## COMMUNE d'ÉBREUIL

Document déposé le 056  
06 SEP. 2011  
à la sous-préfecture  
de Montluçon

### SEANCE ORDINAIRE DU 30 AOUT 2011

<b>Membres en exercice</b> 15 <b>Présents</b> 11 <b>Votants</b> 14  <u>Date de la convocation</u> <b>23 /08 /2011</b>	<b>LE TRENTE AOUT DEUX MIL ONZE</b> , à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'EBREUIL s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier DUBOISSET, Maire. <b>PRESENTS</b> : Didier DUBOISSET, Alain PATURET, Marie-Claude BOUCHARD, Michel BONNEFILLE, Melle Catherine CHARMANT, Gérard GLACHET, Annie DELIC, Stéphane COPPIN, Françoise POTHIER, Roger TOUVERON, François RAY,  <b>POUVOIRS</b> : Georges BERTHELOT à Marie-Claude BOUCHARD Madeleine MARQUE à François RAY Sylvain CONDUCHÉ à Didier DUBOISSET <b>ABSENTE excusée</b> : Michèle DEFOSSE
--	---

### 2011 – 56 : OBJET : CIMETIÈRE COMMUNAL - tarifs des cases du columbarium

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 août 2011, approuvant le règlement du columbarium et du jardin du souvenir,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de fixer ainsi qu'il suit les tarifs des cases du columbarium :

Columbarium	
15 ans	250 €
30 ans	350 €
50 ans	500 €
Jardin du souvenir	gratuit

Plaque d'identification de la personne décédée (fournie par la Mairie)

Columbarium	65 €
Jardin du souvenir	35 €

*Le coût de la gravure sera à la charge des familles.*

Cette décision prend effet au 1<sup>er</sup> octobre 2011.

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
  
